



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Le Chef de Cabinet

Paris, le - 9 NOV. 2007

CAB 3 -EA/FR - Me. A. 07-27352/D. 07-9906

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 8 août 2007, vous avez appelé l'attention de Madame Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de la Santé, de la jeunesse et des sports, sur vos préoccupations concernant les nuisances olfactives et l'impact sanitaire des rejets atmosphériques issus du centre d'enfouissement technique (CET) du Vallon de la Glacière sise à Villeneuve-Loubet (06).

A la suite de la dernière réunion de la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) en date du 19 juin 2007, le Sous-Préfet de Grasse a demandé à ses services de procéder à une expertise de la situation afin de déterminer les causes objectives de l'accentuation de la gêne ressentie par la population riveraine et de définir les dispositions à prendre pour traiter cette problématique.

De plus, par courrier en date du 2 août 2007, le Sous-Préfet de Grasse a rappelé à l'exploitant la stricte obligation de se conformer aux prescriptions imposées par l'arrêté préfectoral d'autorisation du CET. Dans le cadre du dispositif de surveillance des odeurs mis en place, il lui a également été demandé de transmettre régulièrement l'état mensuel des résultats des observations et des constats effectués, accompagné des mesures prises pour lutter contre ces nuisances. Cet état mensuel sera retransmis par la préfecture à l'ensemble des membres de la CLIS.

Par ailleurs, Roselyne BACHELOT-NARQUIN a demandé à Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables qu'une étude sanitaire d'évaluation des risques liés à l'installation soit imposée à l'exploitant par arrêté préfectoral au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement. Cette étude devrait permettre d'apporter des éléments de réponse sur le niveau des nuisances olfactives, sur l'éventuel impact sanitaire des rejets atmosphériques et, le cas échéant, des mesures nécessaires pour y remédier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Julien MARION

Monsieur Serge JOVER
Président
Association Défense Environnement Villeneuve
17, avenue de Bellevue
06270 VILLENEUVE LOUBET